Mode d'emploi du simulateur

Adresse : **simulateur-plf.franceurbaine.org**, sans mot de passe, depuis un ordinateur ou un téléphone.

Le simulateur chiffre, pour chaque commune et chaque intercommunalité, l'effet du projet de loi de finances pour 2027, mesure par mesure. Il porte sur le texte initial du Gouvernement : ce sont des **estimations provisoires**, actualisées au fil des débats parlementaires.

1 Trouver votre collectivité

Tapez son nom, son code INSEE ou son SIREN dans **Trouver ma collectivité**, en haut du menu (en haut de l'écran sur téléphone), puis choisissez-la dans la liste, à la souris ou avec les flèches et Entrée : sa fiche s'ouvre. Les membres de France urbaine sont signalés par le symbole de l'association.

2 Parcourir les rubriques

Le menu (en bas de l'écran sur téléphone) mène à **Toutes les collectivités** (l'effort de chaque catégorie : communes, intercommunalités, départements, régions), **Bloc communal** (**Vue d'ensemble** : l'effort mesure par mesure ; **Par collectivité** : la carte, de la France à la commune, et le tableau de toutes les communes et intercommunalités), **Membres de France urbaine** (**Vue d'ensemble** : l'effort des membres et leur part dans celui du bloc communal ; **Par collectivité** : le tableau des membres) et **Méthode et évolutions**. Un clic sur une ligne d'un tableau ou sur une commune de la carte ouvre sa fiche.

3 Lire sa fiche

En tête, l'effort total, sa part dans les recettes réelles de fonctionnement 2024, le montant par habitant et la CNRACL. En dessous, une ligne par mesure, avec son montant : un clic la déplie sur le détail du calcul. Les onglets **Son EPCI** (ou **Ses communes**) et **Les EPCI du département** situent la collectivité parmi ses voisines.

4 Comprendre les montants

Montants de 2027, en euros ; un montant négatif est une ressource en moins. CPEB (article 37) : prélèvement selon la richesse de la collectivité. FCTVA (article 35) : taux ramené de 16,404 % à 11,404 %, sauf pour la voirie, les réseaux et les plantations. Fractions de TVA (article 36) : hausse réduite de l'inflation de l'année précédente. DILICO (article 84) : reversements étalés, un décalage de trésorerie plus qu'une perte. La hausse de cotisation CNRACL, hors loi de finances, est affichée à part et n'entre pas dans le total ; un interrupteur l'ajoute aux chiffres de la page.

5 Refaire le calcul avec vos chiffres

Dans la fiche, **Votre simulation** reprend le calcul du FCTVA avec votre régime de versement, vos dépenses éligibles ou votre part au taux maintenu, et celui de la CNRACL avec votre cotisation ou votre traitement indiciaire. Rien n'est enregistré ; **Transmettre ma simulation** l'envoie à France urbaine.

6 Télécharger

En bas de la fiche : **Télécharger le tableau Excel** (résultats, données d'entrée, hypothèses ; pour une intercommunalité, un onglet avec chacune de ses communes), **Télécharger la fiche PDF**, à imprimer, et **Télécharger en CSV**.

7 Nous écrire

Transmettre vos chiffres (en haut de la fiche, ou dans le détail d'une mesure) : pour la CPEB, le FCTVA, les fractions de TVA et la CNRACL, si votre collectivité connaît ses propres chiffres. **Nous écrire** (en haut de la fiche, dans le menu ou sur la page d'accueil) : pour tout le reste, une question, une remarque. Rien ne change dans le simulateur sans vérification par France urbaine ; un chiffre retenu s'affiche avec la mention « chiffre de la collectivité », à côté de notre estimation.

8 Garder en tête les limites

Les calculs reposent sur des données publiques (critères de la DGF 2026, comptes 2024 et 2025) et sur des hypothèses de projection. Certaines règles attendent un arrêté, comme la liste des dépenses qui gardent le taux actuel de FCTVA. La Métropole du Grand Paris et les établissements publics territoriaux sont comptés dans les totaux mais pas encore détaillés. Tout est expliqué dans **Méthode et évolutions**, avec ce qui a changé depuis la première version.

